



# BULLETIN MUNICIPAL N°35



L'école a fait sa grande lessive d'automne

## État Civil

### Mariages :

20 septembre 2025: Cédric LOCARDEL et Wendy DIEULLE

### Décès :

25 décembre 2025 : Antonio Gomes



## Edito du Maire

Je vous adresse mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Que 2026 vous apporte santé, bonheur et sérénité, à vous et à vos proches.

Cette fin d'année a été marquée par le décès de notre doyen, un moment de recueillement pour la commune.

C'est avec une certaine émotion que je vous annonce qu'en mars 2026, je quitterai mes fonctions de maire. J'ai toujours essayé de donner le meilleur de moi-même pour vous servir sans relâche, avec dévouement et humilité.

Je tiens à vous remercier du fond du cœur pour la confiance que vous m'avez accordée, ainsi que l'équipe municipale qui a toujours été à mes côtés.

Un grand merci aux agents communaux pour leur dévouement, leur sens du devoir et leur engagement continu. Leur travail et leur implication sont les piliers de notre réussite collective.

Enfin, mes remerciements s'adressent également aux associations locales, dont le dynamisme contribue pleinement à l'animation de notre commune.

Je vous renouvelle mes vœux les plus chaleureux.

**Corinne HAU**

Le secrétaire est présent les lundis, mardis, jeudis et vendredis avec ouverture au public de 13h30 à 17h00.

Tel : 05.59.83.20.21 / mairie@bougarber.fr



## Horaires de la Mairie

Le secrétaire est présent les lundis, mardis, jeudis et vendredis avec ouverture au public de 13h30 à 17h00.

Tel : 05.59.83.20.21 / mairie@bougarber.fr



## Nouveauté



### Élections municipales 2026 : une nouvelle règle de vote

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2026, avec un premier tour le dimanche 15 mars et un second tour le 22 mars, si nécessaire.

À cette occasion, une évolution importante des règles de vote est à signaler pour les communes de moins de 1 000 habitants. Il ne sera désormais plus autorisé de modifier les bulletins de vote en rayant ou en ajoutant des noms. Les électeurs devront obligatoirement voter pour une liste entière. Tout bulletin modifié sera considéré comme nul.

Pour participer au scrutin, les électeurs doivent être inscrits sur les listes électorales. La date butoir d'inscription est fixée à début février 2026. L'inscription peut se faire en ligne ou directement en mairie.



Pour vous inscrire en ligne,  
Scannez-moi

### Passage à la fibre : fin du cuivre en 2027

Le réseau cuivre (téléphone classique et ADSL) sera arrêté sur la commune en 2027.

Les habitants non encore raccordés à la fibre doivent effectuer les démarches nécessaires afin de continuer à bénéficier de leurs services (téléphone, internet, télévision).

Les foyers déjà équipés en fibre ne sont pas concernés.

Attention : certains équipements fonctionnant uniquement avec le réseau cuivre ne fonctionneront plus, notamment les systèmes de téléassistance, d'alarme ou les dispositifs de type Présence Verte.

Il est fortement recommandé aux personnes concernées, en particulier les seniors et leurs proches, de vérifier dès maintenant la compatibilité de leurs équipements avec la fibre ou de prévoir leur remplacement.

Il est recommandé d'anticiper cette transition et de se renseigner dès maintenant auprès d'un opérateur pour éviter toute interruption de service.



## GESTION DES DECHETS

**Le MémoTri 2026** est désormais consultable en ligne. Il est accessible sur le site internet de la commune ainsi que sur l'application Ma ville Facile.

### Règles de rattrapage pour les jours fériés

Ce dispositif concerne uniquement les bacs à ordures ménagères collectés par quinzaine, ainsi que les bacs jaunes de collecte sélective collectés une fois par quinzaine.

Quel que soit le jour férié, la collecte est systématiquement rattrapée le samedi suivant.

### Rappel – Collecte des ordures ménagères

Pour que la collecte des ordures ménagères puisse être effectuée, le bac doit être entièrement fermé lors de sa présentation.

Tout bac non fermé ne pourra pas être vidé lors du passage de la collecte.

Si besoin, des sacs rouges sont disponibles en mairie et sont facturés à l'unité.

### Déchets hors foyer : le tri aussi à l'extérieur

Afin de favoriser le tri des déchets dans l'espace public, une colonne de tri "déchets hors foyer" sera prochainement installée près des conteneurs à verre du stade.

Ce dispositif permet de trier les déchets produits en dehors de la maison : lors d'une promenade, d'un pique-nique, d'une activité sportive ou après un repas à emporter.

### Quels déchets déposer ?

- Emballages et papiers
- Verre (dans la borne à verre la plus proche)
- Ordures ménagères résiduelles

Cette installation vise à réduire les déchets abandonnés, encourager le tri au quotidien et préserver la propreté de nos espaces publics.



## Ma Ville Facile Bougarber

[Retour](#) **Bougarber**

[Ma Mairie](#) [Actualités](#) [Équipements municipaux](#)  
[Règles de vie](#) [Enfance et jeunesse](#) [Associations](#)  
[Annuaire](#) [Mobilité](#) [Informations travaux](#)  
[Agenda, programme](#) [Découvrir ma commune](#) [Parcours pédestres](#)

Retrouvez aussi les services proposés par la Communauté d'agglomération en page d'accueil de votre application.

[Déchets](#) [Habitat](#) [Culture et sports](#)  
[Numérique](#) [Mobilité](#) [Offres d'emploi](#)

**Balades et randonnées\_Bougarber**

Une nouvelle rubrique « Parcours pédestres » est disponible sur l'application Ma Ville Facile.

Quatre randonnées interactives y sont proposées pour explorer la richesse naturelle, paysagère et patrimoniale du territoire, à votre rythme. Vous pourrez :

- consulter les itinéraires détaillés,
- localiser les points d'intérêt,
- accéder à toutes les informations pratiques pour préparer vos sorties.

Téléchargez ou mettez à jour l'application pour profiter de ces nouveaux parcours et redécouvrir Bougarber autrement.



téléchargez sur



## Arnaques à la rénovation énergétique

La Maison de l'Habitat et du Patrimoine alerte sur des tentatives de fraude liées à la rénovation énergétique.

Les services publics ne démarchent jamais par téléphone et aucune entreprise ne peut se réclamer de France Rénov' ou de l'Anah. En cas de doute, ne communquez pas vos informations personnelles.

Contact : 05 59 82 58 60 – maison.habitat@agglo-pau.fr

Infos détaillées : site internet [www.bougarber.fr](http://www.bougarber.fr) et application Ma Ville Facile (Actualités).



## Aide à l'achat d'un vélo : la session est ouverte

Cette aide est réservée sans condition de ressources aux habitants des 37 communes membres du Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités, aux professionnels de très petite entreprise de moins de 10 salariés, aux acteurs de la cyclo-logistique implantés sur le territoire.

**Nombre d'aides autorisées pour les particuliers** : 1 aide/foyer tous les 4 ans

**Nombre d'aides autorisées pour les professionnels** : 1 aide/tranche de 10 salariés ; 2 aides maximum/bénéficiaire.

**Sont acceptées, toutes les factures concernant** : Un vélo à assistance électrique (VAE) = 25 km/h, un vélo pliant, un vélo cargo, un vélo PMR ou un système d'électrification d'un vélo standard (fourniture et pose par un professionnel)

Les vélos neufs et d'occasion (achat chez un professionnel) sont éligibles.

### Une aide pouvant aller jusqu'à 300€

Pau Béarn Pyrénées Mobilités attribue une aide de 15 % sur le prix TTC, plafonnée à :

200 € pour les vélos pliants, les vélos à assistance électrique et les systèmes d'électrification.

350 € pour les vélos cargos.

Pour connaître les modalités de cette aide, les informations sont disponibles :

sur le site internet de la **Ville de Pau** : Accueil → Vie quotidienne → Mobilités et stationnement → Le vélo à Pau → Aide à l'achat de vélo

sur l'application **Ma Ville Facile** : Communauté d'agglomération → Mobilités → Aide à l'achat de vélo



## Projet E-twinning



Grâce à ce projet, les enfants ont découvert la vie quotidienne, les coutumes et les traditions de leurs camarades à l'étranger. Lors du dernier trimestre de 2025, les élèves ont eu l'agréable surprise de voir leur projet récompensé. En effet, ils ont reçu le label national de qualité qui reconnaît l'intérêt de leur projet et leur forte implication dans celui-ci.

Le dispositif national leur a offert des goodies pour leur plus grand plaisir.

Enfin, ils ont reçu la reconnaissance suprême : le label européen de qualité.

Félicitations aux élèves pour leur motivation et leur investissement dans ce projet !

En 2024-2025, la classe de CE1-CE2 a participé à un projet E-twinning, plateforme européenne pour l'éducation scolaire. Ce projet intitulé "Travelling friends" ou "Amis voyageurs" a été mis en place avec une classe de Moers en Allemagne et une classe de Moerkapelle aux Pays-Bas.

Il visait à tisser des liens d'amitié et à favoriser la compréhension interculturelle en envoyant des peluches voyager dans les autres pays.

Chaque école a envoyé une peluche représentant son pays (le coq Coco pour la France, le renard Twixie pour les Pays-Bas et les aigles Twinni et Tweek pour l'Allemagne). Ces peluches sont devenues de véritables ambassadeurs en participant au quotidien des élèves et en partageant leurs aventures dans des livres numériques qu'ils ont écrits en anglais.





## Visite du Père Noël à l'école



À l'approche des fêtes de fin d'année, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants de l'école à la cantine, pour le plus grand plaisir des élèves. À cette occasion, chaque enfant a reçu un petit sachet composé de bonbons et d'une clémentine.

Ce moment convivial a permis de partager un temps de sourire et de gourmandise, très apprécié des enfants, et de marquer symboliquement l'arrivée des fêtes de Noël.



## La galette des rois à l'école

À l'occasion de l'Épiphanie, les élèves de l'école ont partagé un moment convivial autour de la galette des rois.

Les enfants ont dégusté la galette avec enthousiasme, dans une ambiance joyeuse et gourmande. Les plus chanceux ont découvert la fève et ont été couronnés rois et reines du jour, sous les sourires de leurs camarades.

Un joli moment de partage et de bonne humeur, très apprécié par les petits... comme par les grands !





## Travaux récents

Plusieurs travaux ont récemment été réalisés sur la commune par Cédric, notre employé communal. Au cimetière, le jardin du souvenir a été réaménagé afin d'offrir un espace plus agréable. Une fuite d'eau au robinet extérieur a également été réparée.

Les travaux d'aménagement du vestiaire du service technique, situé dans le hangar communal, ont également été réalisés. Enfin, le pont traversant l'Uzan, entre Bougarber et Beyrie-en-Béarn, a été réparé afin d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.

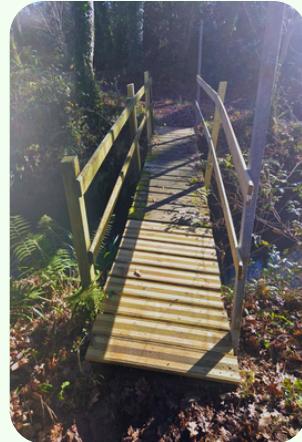
### Jardin du souvenir



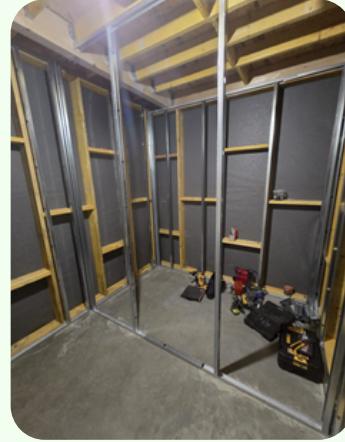
### Réparation fuite d'eau



### Réparation pont



### Aménagement vestiaire technique



Dans le cadre de son plan canopée, la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées mettra en lumière les arbres fruitiers lors de la deuxième édition des Rendez-vous avec les Arbres du 19 au 25 janvier. Au programme, deux journées d'animations et d'échanges, l'une le 21 janvier au Domaine de Sers, l'autre le 24 janvier au Pavillon des Arts. Sans oublier, des interventions dans les écoles, la distribution de 1000 arbres fruitiers offerts par la CAPBP et de nombreuses plantations à travers différentes opérations dans les communes toute la semaine.

À ce titre, la commune de Bougarber bénéficiera de neuf arbres (variétés de chênes, tilleuls, érables arbousiers etc...) qui seront prochainement plantés sur le territoire communal.

Retrouvez le programme complet sur [www.bougarber.fr](http://www.bougarber.fr) et MaVilleFacile

### SAMEDI 24 JANVIER AU PAVILLON DES ARTS

L'Agglo vous offre un arbre fruitier  
DISTRIBUTION GRATUITE D'ARBRES FRUITIERS\*

9h - 10h30 / 17h - 19h

Vous possédez un jardin et habitez une des communes de l'agglo ? Apportez avec vous un justificatif de domicile et repartez avec un arbre à planter dans les deux jours qui suivront ! L'Agglo en offrira jusqu'à 1 000 !

Les arbres de 40 à 50 cm sont suffisamment petits pour rentrer dans le coffre d'un véhicule conventionnel, ou être transportés à vélo !

Liste des arbres fruitiers distribués : Noisetier 'Tonda', Amalanchier canadensis, Prunier 'Mirabelle de Nancy', Prunier 'Reine Claude de Bayav', Nashi 'Shinseikai', Nashi 'Shinko', Pommier 'Sang de Bœuf du Béarn', Pommier 'Reine des Reinettes', Pommier 'Canada gris', Cerisier 'Xapata', Kaki 'Fuyu', Poirier 'Beurré Hardy', Poirier 'Williams', Cerisier 'Bigarreau Blanc', Cerisier 'Cœur de pigeon Blanc', Amandier 'Lauranne'.

\* Un seul arbre par foyer, dans la limite des quantités disponibles. D'autres lieux de distribution complémentaires au Pavillon des Arts seront déployés dans l'Agglo. Conditions et lieux de distribution disponibles sur [pau.fr](http://pau.fr)



Cet arbre vous est offert par l'Agglo



## Coin des associations

### CARNAVAL

### APEB



L'Association des Parents d'Élèves du village souhaite à toutes les familles, ainsi qu'à l'ensemble des villageoises et villageois, une très belle année 2026.

Nous en profitons pour vous annoncer avec plaisir que le carnaval se déroulera le 14 mars prochain, sur le thème de l'astronomie. Planètes, étoiles et astronautes seront à l'honneur pour un moment festif et convivial.

Venez avec vos plus belles tenues et vos créations les plus originales !

Nous vous attendons nombreux.

Les autres associations du village sont-elles prêtes à créer leur char ? 😊



### Bougarber Pilota



L'association de pala Bougarber Pilota vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et lance sa saison 2026 avec deux événements majeurs à ne pas manquer.

- Assemblée Générale : L'assemblée générale annuelle s'est tenue le samedi 10 janvier 2026. Elle a permis de dresser le bilan de l'année écoulée et de présenter les projets à venir, dans une ambiance conviviale.

- Tournoi de la Saint-Valentin : Côté sportif, préparez vos palas ! Le traditionnel tournoi de la Saint-Valentin aura lieu le samedi 14 février 2026. Venez partager ce moment de sport et de partage sur la cancha ! Les renseignements et modalités d'inscription seront glissés dans votre boîte aux lettres prochainement...

Inscriptions et infos : Pour plus de détails, vous pouvez contacter l'association à [bougarberpilota64@gmail.com](mailto:bougarberpilota64@gmail.com)

## Actions en faveur des aînés

### Des colis de fin d'année pour nos aînés

Comme chaque année, la commune a tenu à penser à ses aînés à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Ainsi, 18 colis ont été remis aux personnes de plus de 85 ans de la commune. Composés de miel, de jus de fruit et de chocolat, ces colis festifs ont été pensés pour apporter douceur et gourmandise.

À travers cette attention, la municipalité a souhaité offrir un petit moment de plaisir et de convivialité, et partager avec eux l'esprit des fêtes de fin d'année.



### Agenda

**31 janvier 2026** : Repas des aînés

**14 mars 2026** : Carnaval organisé par l'APEB

**15 mars 2026** : 1er tour des élections municipales

**22 mars 2026** : 2ème tour des élections municipales

### Fontaine de Jouvence

Nous souhaitons à tous les Bougarbersiennes et Bougarbersiens une bonne et heureuse année 2026 et surtout une bonne santé.

La tenue de l'Assemblée Générale de l'Association est fixée au 22 janvier 2026 à la salle des arcades à 11h, précédée de l'adhésion qui aura lieu à 10h30.

Nos activités pour 2026 sont reconduites, à savoir : marche le lundi matin et gym douce le jeudi matin, jeudi après-midi jeux de société.

Différentes sorties à la journée seront proposées.

Notre prochaine sortie aura lieu le 20 février 2026 pour une visite en Espagne des Amandiers en fleurs et visite guidée du château de Loarre.

Si vous désirez participer à nos activités, vous êtes les bienvenus, il n'y a pas de limite d'âge.

Renseignement au 06 23 35 77 08 ou [fontainejouvence64@gmail.com](mailto:fontainejouvence64@gmail.com).



### Comité des fêtes



En cette nouvelle année 2026, le comité vous adresse ses meilleurs vœux. Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 30 janvier à 20h à la salle des associations.

Nous recherchons de nouveaux membres actifs (à partir de 16 ans). Si vous êtes intéressé(e) pour rejoindre notre association, n'hésitez pas à venir ou à nous faire connaître.

Pour + d'infos : Clément au 06 19 88 40 76

Festivement.



### Repas des aînés

Le repas des aînés, destiné aux habitants de 65 ans et plus, sera organisé par la commune le **31 janvier 2026**.

Les personnes inscrites sur les listes électorales de la commune sont automatiquement prises en compte pour recevoir l'invitation, mais doivent toutefois s'inscrire en mairie si elles souhaitent y participer.

Les habitants concernés qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales sont invités à se signaler en mairie avant le **23/01/2026** afin de pouvoir participer à ce moment convivial.

**14 mars 2026** : Carnaval organisé par l'APEB

**15 mars 2026** : 1er tour des élections municipales

**22 mars 2026** : 2ème tour des élections municipales

## A Bougarber...la vie de château

Érigé sur une motte féodale entre 1383 et 1385, le château de Sus, de son nom originel, qui surplombe le village cachait un véritable hameau. Replié sur lui-même, il a enjambé les siècles en adaptant son organisation et son fonctionnement à des contextes sociaux et politiques variés sous des régimes aussi différents que la royauté et la république. Il a ainsi traversé les périodes de conflit sans trop de conséquences sur son intégrité.

Les recherches effectuées sur Bougarber et son histoire nous éclairent quant aux nom et qualité des différents propriétaires. A l'origine, le domaine appartenait à des nobles et aristocrates tel Jean Pégault bâtard de Baudrulhe, mari de Jeanne de Sus, suivi de Marie de Capdevielle, veuve de Mathieu, seigneur de Sus, puis du baron François de Marrenx-Sus. Ces familles restèrent propriétaires des lieux durant plusieurs siècles avant que de grands bourgeois n'en fassent l'acquisition. Nous sommes au XIXème siècle : le domaine passe successivement entre les mains des Durand de Pau (Albert sera maire de Bougarber entre 1874 et 1878, puis entre 1908 et 1912), des Lothbridge d'origine britannique, puis de Robert de Villeneuve Bargemont. Celui-ci a épousé Thérèse Yturbe dont il a divorcé en 1935. Elle lui a donné deux fils dont l'ainé François, son héritier naturel, périt lors de l'ascension du Pic du midi d'Ossau le 21 juillet 1935. Marie-Thérèse Yturbe se remarie avec François Le Bleu qui adopte son second fils Palomède Robert qui ajoute le patronyme de son père adoptif au nom « de Villeneuve ».

Après la guerre, Palomède Robert Villeneuve Bargemont Le Bleu époux de Pilar Muñoz de Laborde, en devient à son tour le propriétaire. C'est alors le début de nouvelles alliances, associant citoyens français et espagnols pour former une famille très attachée à la terre. Témoin et acteur muet de la marche inexorable du temps, le château, devenu peu à peu le phare du village, en fût aussi une source d'emplois et de revenus pour ses habitants.



D'un lieu de villégiature niché au cœur d'une forêt giboyeuse, le domaine fut transformé au cours du XXème siècle en une vaste exploitation agricole. L'agriculture biologique y fut développée, permettant à Bougarber d'être distinguée à ce titre.

Grace à nos deux témoins Jean François Nadau et Michel Bellocq qui y vécurent à partir des années 1950, nous pouvons aisément imaginer ce que fût la vie des habitants du château, entièrement dévoués aux « maîtres ».

« Onze familles soit environ trente personnes logeaient et travaillaient sur le domaine. A ces permanents s'ajoutaient une douzaine de journaliers qui étaient essentiellement employés à la cuisine, à l'entretien des lieux et aux travaux des champs. En fait, différents corps de métier permettaient à l'ensemble de vivre en autarcie : les vachers s'occupaient de l'ensemble des troupeaux, des bêtes de trait et de la volaille. Les jardiniers avaient en charge un potager de 8000 m<sup>2</sup> entouré par de la vigne. Le chauffeur était à la disposition de la châtelaine mais assurait également l'entretien technique de la propriété et divers dépannages.

Les dames de compagnie étaient plus particulièrement attachées au service de la châtelaine, dont la passion confinait à un amour irraisonné pour la trentaine de chiens qu'elle possédait. Elle vouait également une attention constante à la multitude de fleurs cultivées tout autour du château, quelle que soit la saison. Les nombreux rosiers faisaient l'objet de soins permanents, il faut avouer que l'ensemble était magnifique.

Sous le joug (le mot n'est pas trop fort) de la famille Lebleu, la vie sur place était très codifiée. Elle relevait de règles très strictes et s'apparentait à une « exploitation moyenâgeuse » des employés. Une permission était nécessaire pour se déplacer en dehors du domaine, la demande étant déposée deux semaines avant la date envisagée. Il était interdit aux enfants d'emprunter les voies de circulation situées devant le château, aucun produit des terres ne pouvait être vendu ou donné au village. Ainsi, un jour, le jardinier proposa à un agriculteur des pieds de tomates initialement destinés à la destruction. Mal lui en prit : son renvoi ne fut évité de justesse qu'après d'âpres discussions et l'engagement formel de l'intéressé à respecter à la lettre les règles de vie et de comportement en vigueur.

## A Bougarber...la vie de château

Les familles n'échappaient pas aux exigences du maître des lieux. Par exemple un jour Monsieur Nadau père fut convoqué, son fils portant un pull rouge. Intolérable, c'était la couleur emblématique du parti communiste !

Chaque matin, à 6 heures, un panier de légumes devait être livré au château, quelle que soit la saison. En conséquence la serre qui en assurait la production hivernale devait être chauffée, d'autant que les fleurs y trouvaient également protection ! Le jardinier avait donc l'obligation de recharger le poêle toutes les nuits à 2 heures.

Parmi les contraintes que nous pouvons juger vexatoires aujourd'hui, les employés étaient tenus de ramasser les crottes de chien tous les samedis matin. Ces chiens choyés par Madame dévastaient allègrement cultures potagères et fleurs mais tout leur était permis ! Si aucune considération n'était portée au personnel, en revanche la santé et le bien-être des canidés étaient une préoccupation de tous les instants.

Parmi les évènements et vexations qui ont jalonné son enfance dans ces lieux ou ceux dont il fut le témoin, Jean François Nadau a été profondément marqué par ce soir d'hiver où il fut accidentellement ébouillanté. Le couple Lebleu ayant refusé que ses parents utilisent le téléphone du château pour appeler du secours, c'est un voisin qui partit à bicyclette à Cescau pour téléphoner et alerter un médecin depuis l'auberge. Jamais les châtelains ne demandèrent à ses parents des informations sur son état de santé.

Les enfants étaient scolarisés à l'école du village. Ils s'y rendaient à pied par tous les temps en empruntant, pour la plupart, le chemin de Roundelle, après avoir traversé les bois.

Chaque dimanche le prêtre venait dire la messe dans la chapelle du château à l'issue de l'office dirigé dans l'église Saint Matthieu. »

Selon Mado Blanc Garin qui y vécut son enfance et travailla cinq ans au château, « les relations entre les employés n'étaient pas toujours fluides et apaisées, les jaloux étaient exacerbés, notamment lorsque les jeunes filles en âge de travailler risquaient de contester l'emploi des femmes plus âgées. Des rivalités se faisaient alors jour, créant un climat délétère dont jouaient les maîtres. Le choix était alors de s'éloigner pour trouver travail et ...logis. »



Pour en savoir plus sur François de Villeneuve, décédé le 21/07/1935, scannez ce QR code.



Tous s'accordent toutefois pour affirmer « qu'avec l'arrivée de la famille de Villeneuve, succédant aux Lebleu, les conditions de vie et de travail se sont améliorées, l'eau courante a été installée dans les logis, une noria a permis l'arrosage du jardin potager. En fin d'année un cochon était offert à chaque famille qui bénéficiait également du grain pour sa volaille. Les employés vont alors disposer d'une relative liberté dans leur quotidien et pourront prendre des initiatives. Signe évident du changement, il n'est pas rare que monsieur de Villeneuve s'installe pour déguster un café chez ses employés. En outre une petite fête de Noël est désormais organisée pour tous les enfants auxquels est remis un cadeau : une orange, du chocolat et un petit livre, souvent en forme de chat ou de chien »

Ainsi allait « la vie de château » à Bougarber, une époque fort heureusement révolue mais qui reste bien présente dans la mémoire de ceux qui l'ont vécue. Aujourd'hui, comme le symbole d'une Europe riche de sa diversité, le château est la propriété de ressortissants allemands bien décidés à le faire revivre dans le calme et la sérénité d'une campagne tournée vers des pratiques agricoles traditionnelles.

Ainsi se poursuit depuis des siècles, à travers les monuments et les hommes qui les façonnent, la vie et l'histoire de ces lieux qui constituent la richesse de notre pays.

*Alain Girard*

